



Bureau de
l'innovation et de
la recherche

GUIDE À L'INTENTION DES CHERCHEURS ET CHERCHEUSES

Rédigé par

Maude Genest-Denis,
conseillère pédagogique

CÉGEP DE
Saint-Laurent

INTRODUCTION



Avec sa multiplicité de Centres collégiaux en transfert technologique (CCTT) et avec la passion scientifique qui anime bon nombre de personnes enseignantes, professionnelles et étudiantes, l'écosystème de la recherche collégiale est riche et diversifié.

Ce guide est destiné à toute personne enseignante ou professionnelle employée au Cégep de Saint-Laurent qui s'intéresse à la recherche.

TYPES DE RECHERCHE: DÉFINITIONS

RECHERCHE FONDAMENTALE

« Travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière ». (OCDE 2022)

Démarche systématique visant à produire des connaissances sur l'enseignement et l'apprentissage, analysables et transférables au-delà de sa propre pratique.

Elle se distingue de l'adaptation courante des cours, qui relève des tâches habituelles de l'enseignant.

RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

RECHERCHE TECHNOLOGIQUE

Activités de conversion des connaissances techniques en technologies, la conception et l'application de nouvelles méthodes, le développement de produits et de procédés ou le transfert des connaissances et des technologies vers le marché du travail.

« Approche de recherche combinant des pratiques de création et de recherche universitaires et favorisant la production de connaissances et l'innovation grâce à l'expression artistique, à l'analyse scientifique et à l'expérimentation. Le processus de création, qui fait partie intégrante de l'activité de recherche, permet de réaliser des œuvres bien étoffées sous diverses formes d'art. » (CRSH 2023)

RECHERCHE- CRÉATION

SOURCES DE FINANCEMENT EN RECHERCHE

Plusieurs sources de financement sont disponibles :

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MES)

- PAREA
- PART-IT
- PART-IS

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC (FRQ)

CRSNG

CRSH

PROGRAMME D'AIDE POUR LA RECHERCHE EN ENSEIGNEMENT ET SUR L'APPRENTISSAGE (**PAREA**)

Le programme d'aide pour la recherche en enseignement et sur l'apprentissage est financé par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et c'est le principal programme qui subventionne la recherche en pédagogie au collégial. Il comprend aussi une enveloppe pour le soutien à la relève en recherche (Mesure de soutien à la relève en recherche), qui permet aux personnes enseignantes n'ayant jamais obtenu cette subvention d'obtenir une petite libération pour la rédaction du projet.

Il s'agit d'un concours annuel et la date limite pour présenter un projet d'une durée d'un an, deux ans ou trois ans est généralement à la fin du mois de janvier. En cliquant sur le lien, vous aurez accès au guide de rédaction ainsi qu'au répertoire des différents projets financés par le ministère (MES) au cours des dernières années ainsi qu'aux récentes publications de PAREA. Ces informations vous fourniront des exemples de projets en cours et des rapports de recherches réalisées ces dernières années. Les rapports de recherche antérieurs sont aussi disponibles sur EDUC.info.

EN BREF:

- CONCOURS ANNUEL (Septembre)
- DURÉE: ENTRE 1 ET 3 ANS
- ALLOCATION POUR LIBÉRATION
- IMPLICATION ÉTUDIANTE
- RÉSERVÉ AU RÉSEAU COLLÉGIAL
- [SITE WEB DU MES](#)



PROGRAMME D'AIDE À LA RECHERCHE ET AU TRANSFERT (**PART**)

- INNOVATION TECHNOLOGIQUE (**IT**)
- INNOVATION SOCIALE (**IS**)

Destiné aux établissements collégiaux et aux CCTT, ce programme vise à resserrer les liens entre le milieu de l'enseignement collégial et les milieux preneurs, en stimulant l'innovation. Le PART soutient les activités de recherche menées par des personnes enseignantes au sein des CCTT. Le programme offre deux branches: innovation sociale et innovation technologique. Les activités de recherche doivent relever du domaine de la recherche appliquée, du développement expérimental ou de l'avancement technologique.

Les dates de soumission des projets sont généralement en septembre (innovation technologique) et en octobre (innovation sociale). Comme pour le PAREA, il comprend aussi une enveloppe pour le soutien à la relève en recherche (Mesure de soutien à la relève en recherche), qui permet aux personnes enseignantes n'ayant jamais obtenu cette subvention d'obtenir une petite libération pour la rédaction du projet.

EN BREF:

- CONCOURS ANNUEL: SEPTEMBRE POUR IT ET OCTOBRE POUR IS
- DURÉE: 1 AN
- ALLOCATION POUR LIBÉRATION
- IMPLICATION ÉTUDIANTE
- RÉSERVÉ AU RÉSEAU COLLÉGIAL
- [Site PART du MES](#)



FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC (FRQ)

Dirigés par le Scientifique en chef du Québec et financés par le ministère de l'économie, de l'innovation et de l'énergie (MEIE), les FRQ se divisent en trois volets : (1) nature et technologies, (2) société et culture, (3) santé. L'objectif du FRQ est de soutenir et promouvoir l'excellence de la recherche et la formation de la relève en recherche. Les filtres dans la section « Financement » sur leur site web permettent de parcourir les financements spécifiques aux collèges. Les programmes varient d'une année à l'autre, et certains programmes visent des thématiques ou l'établissement de partenariats spécifiques.

EN BREF:

- DÉGAGEMENT DE TÂCHES POSSIBLE À L'INTÉRIEUR D'UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE (SOUTIEN À LA RECHERCHE COLLÉGIAL POUR LES DÉTENTEURS DE DOCTORAT)
- ACCÈS PAR LE PORTAIL FRQNET
- [SITE WEB DES PROGRAMMES FRQ](#)

**Fonds
de recherche**

Québec



CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE DU CANADA (CRSNG)

Le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) est une initiative de financement des trois organismes qui fait appel à l'expertise des collèges, des cégeps et des écoles polytechniques du Canada pour ouvrir la voie à des solutions novatrices à des problèmes locaux et régionaux auxquels font face les entreprises, le gouvernement et les communautés.

Ce programme comprend diverses formes de subventions et prix, qui permettent de soutenir une grande partie des projets de recherche de notre CCTT en technologies de l'eau (Cteau).

[CRSNG - INNOVER - PROGRAMME
D'INNOVATION DANS LES COLLÈGES ET LA
COMMUNAUTÉ \(NSERC-CRSNG.GC.CA\)](https://www.nserc-crsng.gc.ca/Programmes/Programme_ICC/Programme_ICC_Fra.aspx)

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (CRSH)

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est l'organisme subventionnaire fédéral qui encourage et appuie la recherche et la formation en recherche en sciences humaines.

Les occasions de financement du CRSH sont disponibles par l'entremise de différents programmes. Le programme Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC) concerne spécifiquement la recherche dans les collèges.

Ce programme comprend diverses formes de subventions et prix, qui permettent de soutenir une partie des projets de recherche du centre Artensio, notre CCTT en arts et engagement social. Ces programmes nécessitent généralement l'engagement d'un milieu preneur (organisme communautaire, municipalité, etc).

[HTTPS://WWW.SSHRC-CRSH.GC.CA/
HOME-ACCUEIL-FRA.ASPX](https://www.sshrc-crsch.gc.ca/home-accueil-fra.aspx)

SOURCES DE FINANCEMENT EN INNOVATION ET EN PROJETS ÉDUCATIFS

Plusieurs sources de financement sont disponibles:

PÔLE INTERORDRES DE MONTRÉAL (PIM)

CENTRE COLLÉGIAL DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DIDACTIQUE (CCDMD)

FABRIQUE REL

ENTENTE CANADA-QUÉBEC (ECQ)

PÔLE INTERORDRES DE MONTRÉAL (PIM)

Le Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle (PIA) est devenu Pôle interordres de Montréal (PIM), afin d'élargir son champ d'activités pour englober les enjeux relatifs à la réussite éducative. Des appels de projets concertés entre les établissements collégiaux et universitaires montréalais sont lancés périodiquement, sous des thématiques spécifiques en lien avec la réussite.

[Outils et formulaires](#) | [PIM : Pôle interordres de Montréal \(poleia.quebec\)](#)

CENTRE COLLÉGIAL DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DIDACTIQUE (CCDMD)

Le CCDMD produit du matériel pour une grande variété de programmes d'études ainsi que des ressources favorisant la réussite scolaire et l'amélioration de la langue. Il y a un appel de projet annuel dont la date limite est en mars.

Si vous avez une idée de projet visant la production, d'adaptation ou de traduction de ressources éducatives numériques ou imprimées pour le réseau collégial québécois, cela vaut la peine d'y jeter un coup d'œil. (www.ccdmd.qc.ca/appel-de-projets)

FABRIQUE REL

Fabrique REL propose d'accompagner des personnes enseignantes dans la création de ressources éducatives libres (REL) francophones de grande qualité pour l'enseignement supérieur. Les projets de création s'échelonnent sur une année et les projets terminés sont ensuite disponibles ici: <https://fabriquereel.org/rel-disponibles/>

Il y a un appel de projets à chaque année, généralement au courant de la session d'hiver, pour un projet démarrant à la session d'automne.



IMAGE PAR [MOHAMED HASSAN VIA PIXABAY](#)

ENTENTE CANADA-QUÉBEC POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES (ECQ)

L'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes (ECQ) est un programme du ministère de l'enseignement supérieur (MES) visant la bonification des services d'enseignement de la langue seconde et d'un enrichissement culturel. Pour le cégep de Saint-Laurent, établissement francophone, seuls les projets dans le volet 2 (Enseignement des langues secondes) sont admissibles, où l'activité proposée doit soutenir l'apprentissage de la langue anglaise.

Il est possible de déposer des projets en mode "action locale" ou "action concertée" avec d'autres institutions (collèges et universités).

EN BREF:

- DÉGAGEMENT DE TÂCHES POSSIBLE
- APPEL DE PROJETS ANNUEL VIA LE PORTAIL COLLECTOINFO
- [SITE WEB DU PROGRAMME ECO](#)

LES PRINCIPALES ÉTAPES POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Le Bureau de l'innovation et de la recherche (BIR) vous demande de communiquer avec son équipe dès le début de votre démarche, afin de garantir la conformité de votre projet. Ainsi, il vous guidera et vous appuiera dans votre projet.

Lire les guides de rédaction des programmes de subvention pour trouver le meilleur programme pour votre projet. Voici quelques éléments pour guider votre réflexion :

- L'admissibilité de la personne candidate pouvant soumettre une demande au programme ciblé;
- La pertinence de l'objet de la recherche. Il doit correspondre aux objectifs et aux critères d'admissibilité du programme ciblé;
- Le réalisme de la date limite du dépôt de la demande;
- La durée du financement et les périodes concernées;
- Le montant maximal accordé (et le pourcentage maximal que ce montant doit représenter dans le montage financier, le cas échéant);
- Les dépenses admissibles;
- Les partenariats demandés, le cas échéant.

Créer un compte d'utilisateur sur le portail de l'organisme subventionnaire ciblé.

Vous devez compléter votre profil et déposer votre CV de recherche dès que possible (si nécessaire). Les portails FRQnet, CRSH et CRSNG accueillent le format du CV commun canadien, vous n'avez donc pas à entrer de nouveau toutes vos informations!

Lire des projets subventionnés dans le passé par le programme choisi. Cette étape est importante tout le long de la rédaction de la demande de subvention, car elle vous permet d'en apprendre plus sur le type de projet subventionné, les méthodologies de recherche encouragées, et la façon de présenter et structurer l'information. Vous pourriez même communiquer avec ces personnes chercheuses pour demander des conseils. Un grand nombre de rapports de projets sont disponibles sur les sites des organismes subventionnaires ainsi qu'au Centre de documentation collégiale (CDC, site educ.info).

Rédiger d'abord un premier plan de votre projet de recherche (1-2 pages approximativement) en incluant les éléments suivants :

- Le projet en bref;
- Les objectifs du projet;
- La population visée (s'il s'agit d'une recherche avec des êtres humains);
- Le ou les lieux des activités du projet (collecte de données, laboratoire, etc.);
- La méthodologie proposée;
- Le calendrier approximatif;
- Les possibilités de collaboration (autres personnes et/ou institutions);
- Le type de dépenses à couvrir.

Consultez le BIR pour vous accompagner dans l'élaboration de votre plan de recherche. Rédigez ensuite votre projet en vous assurant de la cohérence entre vos idées, les visées du programme de subvention et le temps prévu pour la réalisation du projet.

Participer si possible à l'une des **séances d'information** offertes par les organismes subventionnaires pour vous aiguiller dans la rédaction de votre demande. Vous pouvez également communiquer avec les personnes responsables de ces programmes afin de leur poser directement vos questions.

Déposer votre demande de subvention. Vous devez compter au moins une semaine de délai pour obtenir les approbations finales de la direction. Une bonne pratique est aussi de faire lire votre projet par des collègues ou vos proches, afin de recueillir leurs commentaires constructifs. Les membres des comités de sélection ne sont pas tous experts dans votre domaine, il faut donc que vos propos soient clairs et faciles à comprendre.



Toute demande de subvention pour la réalisation d'un projet de recherche doit être accompagnée d'un budget équilibré.

Chaque programme de subvention comporte ses spécifications à l'égard du budget, comme les montants maximaux, les dépenses admissibles et les contributions minimales du collège. Prenez le temps de bien lire les guides afin de déterminer si le programme de financement est le plus pertinent pour votre projet. Certains organismes subventionnaires exigent que vous soumettiez votre demande à l'aide d'un budget électronique prédéterminé, disponible sur leur portail respectif. Nous vous conseillons d'explorer ce portail le plus tôt possible afin de voir de quelle manière les informations budgétaires doivent être transmises.

Consultez le BIR et le service des finances afin de bien déterminer les montants demandés pour le dégagement de charges d'enseignement, car ceux-ci doivent inclure notamment les avantages sociaux.

L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS

LA DEMANDE DE CERTIFICATION ÉTHIQUE AUPRÈS DU CÉR

Dans l'éventualité où votre projet de recherche nécessite la participation d'êtres humains (par exemple, si vous menez des entrevues ou vous souhaitez envoyer un sondage à une population ciblée), vous devrez obtenir une approbation éthique émise par le Comité d'éthique de la recherche du cégep de Saint-Laurent (CÉR). Afin de vous accompagner dans ce processus, un formulaire et un guide explicatif sont disponibles sur le site web du cégep de Saint-Laurent, sur la [page de la recherche](#).

Il est aussi important de consulter la *Politique institutionnelle de l'éthique de la recherche avec des êtres humains*.

Communiquez avec le CÉR
cerecegepsl.qc.ca

PDF DE LA POLITIQUE
(À VENIR)

L'IMPLICATION DE PERSONNES ÉTUDIANTES

La plupart des programmes de subvention de projets de recherche exigent maintenant l'inclusion d'au moins une personne étudiante dans l'équipe de recherche. Lors du dépôt d'une demande de subvention, il n'est pas nécessaire de savoir l'identité des personnes étudiantes qui travailleront avec vous mais il est important de réfléchir aux rôles et aux tâches qui pourront leur être confiés. Cette mesure vise notamment à offrir de meilleures retombées de la recherche sur la formation collégiale.

Les personnes étudiantes ont ainsi l'occasion d'être initiées au monde de la recherche, en développant leur compréhension et compétences liées aux méthodes de recherche ainsi qu'avec les exigences en matière d'éthique et de conduite responsable en recherche, entre autres. C'est également l'occasion d'explorer des avenues scientifiques qui pourraient faciliter leur transition vers le monde du travail et des études universitaires.



LA GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

À travers sa *Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche*, le Cégep s'assure que la recherche qui s'y déroule respecte les normes de stockage, de consultation et de conservation des données issues de travaux ou de programmes de recherche.

Les pratiques de gestion des données de recherche « s'étendent sur l'ensemble du cycle de vie des données, de la planification des travaux de recherche à leur exécution ainsi que de l'enregistrement des données au moment de leur création et de leur exploitation à leur conservation à long terme une fois les travaux de recherche terminés » (CRSH, 2023). La gestion des données de recherche comprend également le partage des données, s'il y a lieu.

Consultez la stratégie institutionnelle de
gestion des données de recherche

Lien vers la collection du Cégep de Saint-
Laurent sur la plateforme Boréalys
pour le dépôt des données de recherche

DIFFUSION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Tous les projets de recherche doivent prévoir un plan de diffusion et de transfert des connaissances. Il est attendu que les résultats soient présentés à divers publics, tels que la communauté scientifique, les étudiants et étudiantes du cégep de Saint-Laurent et d'autres institutions, vos collègues en enseignement supérieur, etc.

Pensez à impliquer les membres étudiants des équipes de recherche afin de bonifier leur formation collégiale et scientifique.

Que l'on vise une revue scientifique disciplinaire, un média grand public ou une revue pédagogique, l'article est une excellente façon de parler de vos résultats de recherche. Assurez-vous d'adapter votre ton au public visé et n'hésitez pas à explorer diverses formes de rédaction (par exemple, des infographies, un récit de pratique, une entrevue entre deux personnes, etc...).

ARTICLES ET PUBLICATIONS

CONFÉRENCES/ COLLOQUES

Plusieurs colloques et congrès publient fréquemment des appels de propositions de communication. Inscrivez-vous à des infolettres comme celle de l'AQPC ou l'ACFAS, et consultez l'Infopédagogie de la Direction des études pour en savoir plus. Lors de ces événements, vous pouvez viser une présentation orale tout autant qu'une présentation par affiche.

La Direction des études organise chaque année des journées pédagogiques où la présentation de vos résultats de recherche serait toute indiquée. L'équipe de conseillers et conseillères pédagogiques est toujours à l'affût de nouvelles initiatives à partager auprès de la communauté afin d'inspirer les collègues.

N'hésitez pas à les consulter à cet effet.

JOURNÉES THÉMATIQUES / PÉDAGOGIQUES



QUELQUES RESSOURCES DANS LE RÉSEAU COLLÉGIAL

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE AU COLLÉGIAL (ARC)

L'association pour la recherche au collégial a comme principale mission le développement et la valorisation de la recherche scientifique et technologique au sein du réseau collégial. Par des formations d'une demi-journée ou d'une journée sur différents aspects, notamment sur la pratique recherche (élaboration d'instruments de mesure, traitement statistique, etc.), sur les organismes de subvention et les mesures de soutien, ainsi que sur la diffusion de la recherche. L'ARC propose également des mesures individualisées de soutien telles que le mentorat, l'accompagnement, de même que les services d'une personne ressource.

CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE (CDC)

Le Centre de documentation collégiale (CDC) fournit des services documentaires à l'ensemble du réseau collégial. Avec sa collection unique en éducation collégiale sur l'enseignement, l'apprentissage et le développement institutionnel, le CDC propose un complément aux bibliothèques collégiales. Vous y retrouverez notamment plusieurs rapports de recherche subventionnée par les programmes du MES (PAREA, PART).

ACFAS

L'Acfas est un organisme à but non lucratif contribuant à l'avancement des sciences au Québec, dans la francophonie canadienne et sur la scène francophone internationale. Fondé en 1923, ses activités sont très variées et incluent son congrès international, divers concours de communication scientifique et des activités de formation et de diffusion des résultats de recherche tout au long de l'année.

Vous avez des questions ?

Communiquez avec l'équipe du
BIR, il nous fera plaisir de vous
répondre!

BIR@cegepsl.qc.ca